



Accident second conducteur

Par **Sophie**, le **03/03/2012** à **23:04**

Bonjour,

Mon ami (pacser) a eu un accident ce soir avec notre véhicule. (carte grise au deux noms, le sien en premier).

Sur le contrat d'assurance, il est noté que c'est moi le conducteur principal et je viens de m'apercevoir qu'il ne ressort pas en second conducteur.

La voiture est assurée par mon assurance.

Mon ami est assuré par un autre organisme d'assurance.

Sachant qu'il est en tort (rentrée à l'arrière du véhicule de devant qui a ralenti après passage feu vert), qui devra payer et aura la franchise etc....

Merci

Par **chaber**, le **04/03/2012** à **09:30**

bonjour,

L'assurance du véhicule étant à votre nom, et, si vous êtes garanties pour vos dommages, vous subirez la franchise et le malus.